Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 – CAP EXCELLENCE

cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Agir, entreprendre et développer durablement

SUIVEZ-NOUS SUR **WWW.CAPEXCELLENCE.NET** OU SUR NOTRE PAGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

VOLET 7

PROJETS DES POLITIQUES PUBLIQUES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

LES PROJETS RATTACHES A LA DIRECTION GENERALE…….

Direction Générale Déléguée

PROJETS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. **Projets récurrents ou en cours**
   - Intitulé du Projet : **Agropark Caraïbes Excellence**
   - Présentation du Projet

D'une superficie d'environ cinq hectares sur le territoire de la commune des Abymes à Perrin, le parc d'activités Agropark Caraïbes Excellence sera composé de trois zones :

1. Un pôle commercial « village artisanal » : une surface commerciale imbriquée avec des modules d'agro transformations qui permettent aux visiteurs/ acheteurs de voir la transformation de produits locaux (3 745 m2)
2. Un pôle d'agro-transformations qui se compose de 5modules d'agro-transformations ; une offre de bureaux/ locaux de stockage de type incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises : (2 115 m2 Surface de plancher)
3. Un pôle Zone d'Activités Agroalimentaires qui permettra aux entrepreneurs confirmés d'acquérir des parcelles viabilisées et équipées (électricité, eau internet). 12 000 m2

En complément de ces trois activités principales, l'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE proposera également les espaces suivants :

4. Un jardin avec des essences locales 5 000 m2
5. Un espace de gestion des déchets : station d'épuration, compostage, 1 000 m2
6. Des espaces de stationnement : 174 places, représentant une emprise au sol de 4339 m2

- Coût 2020 : 5 876 959,58 euros Hors taxes

2. **Nouveaux Projets**
   - Intitulé du Projet :
   - Présentation du Projet
   - Coût 2020 :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

PROJETS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

1. **OPERATIONS EN COURS (PPI 2017)**
   - Intitulé de l'opération : **Agropark Caraïbes Excellence**
   - Présentation de l'opération : **cf. supra**
   - Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

	2020	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Dépenses	5 976 959,58	5 295 459,80	3 076 538,13	1 194 050,00	
Recettes	2 078 000,00	1 831543,94			
Solde	3 798 959,58	3 463 915,86	3 976 538,13	1 194 050,00	

2. **OPERATIONS NOUVELLES**
   - Intitulé du l'opération :
   - Présentation de l'opération :
   - Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses					
Recettes					
Solde					

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

Grandes Masses Financières pour l'année 2020

	Montant en €
Opérations en INVESTISSEMENT	
DOCUMENTS, OUTILS et ACTIONS STRATÉGIQUES :	**810 500 €**
PROJETS de Transport & de Mobilité	**515 000 €**
OPERATIONS D'Aménagement et TRAVAUX	**2 565 000 €**
GESTION TECHNIQUE DES ZAE	**633 000 €**
CONSOLIDATION DU PATRIMOINE DE CAP EXCELLENCE : - **Patrimoine bâti culturel et sportif** - **Patrimoine bâti lié au fonctionnement** - **Acquisitions**	 **9 081 000 €** **3 050 000 €** **500 000 €**
Opérations particulières en FONCTIONNEMENT	
Gestion Technique des zones d'activités économiques	**322 000 €**
Partenariats et actions diverses	**96 070 €**
Gestion des Eaux Pluviales Urbaines	**1 200 000 €**
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	**80 000 €**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

PROJETS
RATTACHES A LA DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DEVELOPPEMENT DURABLE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PROJETS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DOCUMENTS, OUTILS et ACTIONS STRATÉGIQUES

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 pour ces opérations : 810 500 €

En Matière d'Urbanisme et d'Aménagement

❖ Schéma de Cohérence Territoriale - OPE061 / 321 k€ inscrits au PPI (N°36)

- **Présentation de l'opération :**

Le SCOT est un outil de conception et un cadre de mise en œuvre de la planification territoriale à l'échelle intercommunale. Il devra définir les objectifs intercommunaux et les priorités en matière d'urbanisme, de logement, de transport, de déplacement, de lutte contre l'étalement urbain, de développement des communications numériques, de développement économique et culturel, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers, des paysages et ressources naturelles, de préservation et de remise en état des continuités écologiques. **En 2020, le projet d'aménagement communautaire et le Document d'Orientation et d'Objectifs seront soumis pour approbation au conseil communautaire et l'enquête publique sera lancée.**

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 100 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	570 k€	%
Elaboration du SCOT		
Aides publiques (Etat)	**44 k€**	**7.7%**
Cap Excellence	526 k€	96.5

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2024
Dépenses	100 000	70 000	
Recettes	10 000	10 000	
Solde	90 00	60 000	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Approche Urbaine Durable (AUD) du SCOT

La réalisation d'une approche urbaine durable (anciennement approche environnementale de l'urbanisme) permet d'intégrer et de décliner dès la définition du projet urbain les problématiques de gestion optimale de nos ressources et de préservation des espaces. L'AUD est mise en œuvre pour l'élaboration du SCOT dans la continuité de l'engagement de Cap Excellence pour les transitions écologique et énergétique.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 50 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	70 k€	%
AUD du SCOT		
Aides publiques (Ademe)	**35k€**	**50%**
Cap Excellence	35 k€	50%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	50 000				
Recettes	25 000				
Solde	25 000				

❖ Le Plan Paysage de la Communauté d'Agglomération rattaché à OPE061 / 321 k€ inscrits au PPI (N°36)

- **Présentation de l'opération :**

Le Plan Paysage Territorial de Cap Excellence est proposé comme un outil au service de la gestion du paysage, sa protection, sa valorisation dans les politiques et les projets d'aménagement du territoire. Le projet de plan de paysage de Cap Excellence a été retenu dans le cadre de l'appel à projet national « plans de paysage 2018 ». A terme cet outil devra s'imposera à tous les acteurs (collectivités incluses ou partenaires de la communauté d'agglomération, mais aussi l'ensemble des opérateurs privés) intervenant dans l'espace communautaire et fera partie intégrante du SCOT.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 80 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel		
Plan paysage	162 750 €	100%
Aides publiques (Etat)	**30 000 €**	**18.4%**
Feder	110 200 €	67.7%
Cap Excellence	22 550 €	13.9%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

	2020	2021	2022
Dépenses	80 k€	60 k€	22, 750 k€
Recettes	40 k€	50 k€	40,2 k€
Solde	40 k€	10 k€	+ 17,450 k€

❖ Le Système d'Information Géographique (SIG) – OPE064 / 225 k€ inscrits au PPI (N°37)

- **Présentation de l'opération :**

La mise en place d'un système d'information géographique permet à l'EPCI de disposer et d'utiliser toutes les données graphiques susceptibles de participer à la bonne exécution de ses missions dans le cadre de l'intérêt communautaire. Il s'agit notamment de :

- disposer d'une base de données opérationnelle sur tous les champs d'actions de Cap Excellence (Environnement, gestion foncière, fiscalité, politique de la ville, urbanisme, eau et assainissement…) ;
- Partager avec nos partenaires et la population les informations clés du territoire et faciliter les synergies.

Il s'agira en 2020 de continuer d'enrichir l'atlas cartographique, de retravailler la mise en page du site et de peaufiner certaines fonctions facilitant la saisie des données à cartographier.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 45 500 €

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	200 k€	%
SIG		
Aides publiques (FEDER)	**170 k€**	**85%**
Cap Excellence	30 k€	15%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	45 500€	3 000			
Recettes	89 543€	89 373€			
Solde	44 043€	86 373€			

En Matière de Développement Durable

❖ Plan Climat Air Energie – OPE013 / 150 k€ inscrits au PPI (N°41)

- **Présentation de l'opération :**

En 2020, le PCET de Cap Excellence doit être révisé et évoluer en PCAET (Plan climat Air Energie Territorial) avec une nouvelle **exigence règlementaire**, l'évaluation environnementale.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

La démarche européenne Cit'ergie (valorisée par le label Cap Cit'ergie en 2015) se poursuit via un accompagnement qui permet de préparer la candidature au niveau Cit'ergie.
D'autre part, d'autres projets climat énergie sont en cours de réalisation. C'est le cas des projets relatifs à l'adaptation aux changements climatiques ou encore des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet TEPCV (territoires à énergie positive pour la croissance verte).

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 500 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	635 k€	%
PCAET (élaboration et mise en œuvre)		
Aides publiques (Région, FEDER, Etat)	126,7 k€	20%
Cap Excellence	508,3 k€	80%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	500 000€	135 000€			
Recettes	100 000€	27 000€			
Solde	400 000€	108 000€			

❖ Elaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) - OPE055

Les PPBE sont des documents dont le contenu est réglementaire et doit répondre aux objectifs de réduction du bruit dans les zones fortement exposées, de préservation des zones calmes et de prévention du bruit dans l'environnement du territoire. Sur la base des cartes de Bruit approuvées par le conseil communautaire en 2017, Cap Excellence doit maintenant élaborer un plan d'actions à mettre en œuvre sur le territoire communautaire.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 35 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	35 000	100%
PPBE		
Aides publiques (Région, FEDER, Etat)		
Cap Excellence	35 000	100%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	35 000€				
Recettes	0				
Solde	35 000€				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

PROJETS DE TRANSPORT ET DE MOBILITE

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 pour ces opérations : 515 000 €

❖ Projet de TCSP - OPE014 / 9 M€ inscrits au PPI (N°4)

- **Présentation de l'opération :**

Dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités (LOM) et du prochain appel à projet national qui en découlera, la communauté d'agglomération CAP Excellence en partenariat avec le SMT présentera le nouveau dossier de projet de TCSP en mode BHNS. Les caractéristiques techniques et urbaines du projet ainsi que son phasage, et ses coûts sont finalisés sur la base des études suivantes :

- ***Etude de modélisation du trafic*** : dimensionnement de la nouvelle offre de transport, via un modèle de prévision de trafics ;
- ***Etude complémentaire en mode BHNS*** : précision de l'insertion urbaine caractérisant le tracé futur du TCSP en mode bus et des contours financiers pour les coûts d'investissement et d'exploitation.

- TCSP / Assistance à maitrise d'ouvrage pour la concertation préalable

La délibération du conseil communautaire du 09 Septembre 2013 prévoyait les modalités de concertation, au titre du code de l'environnement, à réaliser durant toute la durée du projet et de la phase d'études de conception.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 10 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	100 k€	%
TCSP Concertation		
Aides publiques (Etat)	40 k€	40%
Feder	60 k€	60%
Cap Excellence		

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	10 k€	30 k€	20 k€	20 k€	20 k€
Recettes	- k€	10 k€	10 k€	10 k€	10 k€
Solde	10 k€	20 k€	10 k€	10 k€	10 k€

- TCSP / Assistance à maîtrise d'ouvrage générale et maitrise d'œuvre

Les études techniques ayant permis d'arrêter les éléments dimensionnant du projet et d'en préciser les conditions de faisabilité technique, Cap Excellence et le SMT doivent s'entourer de bureaux d'étude afin de lancer la conception et élaborer les dossiers de consultation des entreprises ; ce qui représente un coût de 2 % pour la mission d'AMO et de 10 % pour la mission de maitrise d'œuvre, pour un montant estimatif de 160 M€ des travaux du site propre du TCSP.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 200 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	19 M€	%
TCSP AMO et MOE		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)	11,4 M€	60%
SMT	3,8 M€	20 %
Cap Excellence	3,8 M€	20%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses	200 k€	600 k€	1 400 k€	3 000 k€	5 000 k€	6 000 k€	2 800 k€	
Recettes	100 k€	300 k€	500 k€	1 000 k€	2 000 k€	3 800 k€	2 000 k€	1 700 k€
Solde	100 k€	300 k€	900 k€	2 000 k€	3 000 k€	2 200 k€	800 k€	

❖ Promenade verte et bleue – OPE023 / 5,750 M€ inscrits au PPI (N°6)

- **Présentation de l'opération :**

La promenade verte et bleue constituera un élément structurant du territoire communautaire en matière de mobilité. En partie adossée au tracé du TCSP (Transport Commun en Site Propre), cette promenade a pour ambition de créer un maillage et du lien entre les différents quartiers de l'agglomération, notamment ceux du NPNRU, mais aussi de permettre de rallier les différents équipements publics, culturels sportifs ainsi que les zones d'activités économiques et commerciales. Projet de mobilité dédié aux modes de déplacement actifs, il contribuera également à réintroduire la nature en ville et pourra être le support aux actions d'animation culturelle et économique. 2020 permettra de finaliser l'étude urbaine pour la promenade verte et bleue et initier l'aménagement de 3 sites prioritaires.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 105 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	5,8 M€	%
Promenade verte et bleue		
Aides publiques (région, Etat, Feder…)	4,3 M€	75%
Cap Excellence	1,5 M€	20%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**
Dépenses	105 000 €	850 000 €	900 000 €	1 000 000 €	1 445 000 €	1 100 000 €	400 000

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Recettes	0	637 500 €	675 000 €	750 000 €	1 083 750 €	825 000 €	300 000
Solde	105 000 €	212 500 €	225 000 €	250 000 €	361 250 €	275 000 €	100 000

❖ Itinéraires Touristiques – OPE070 PAP 2030 / 2 M€ inscrits au PPI (N°15)

- **Présentation de l'opération :**

Dans la continuité de la promenade Verte et Bleue, le projet des trois parcours thématiques intitulé « Itinéraires Touristiques », a pour objectif de préserver, valoriser en les identifiant, les éléments remarquables du patrimoine architectural, les lieux de vie & d'expression de caractère ainsi les commerces singuliers de la ville de Pointe-à-Pitre. **Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 200 k€**

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	750 k€	%
Itinéraires touristiques		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)	600 k€	80%
Cap Excellence	150 k€	20%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	200 k€	300 k€	250 k€		
Recettes	- k€	200 k€	200 k€	200 k€	
Solde	200 k€	100 k€	50 k€		

OPERATIONS D'AMENAGEMENT ET TRAVAUX

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 pour ces opérations : 3 888 000 k€

❖ Opérations d'Aménagement du Quartier de Perrin : OPE020 / 7 M€ inscrits au PPI (N°5)

➢ **Nouveau Quartier Perrin**

- **Présentation de l'opération :**

Dans le cadre de sa mission de mise en cohérence des projets sur le futur quartier de Perrin, la communauté d'agglomération CAP Excellence doit mettre en œuvre la procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC) validée en conseil communautaire. Le projet urbain de ce quartier doit intégrer les thématiques d'urbanisme, de stratégie foncière et de financement des équipements publics. Une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage technique et juridique ainsi que les études environnementales réglementaires sont en cours de lancement. **Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 100 k€**

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Montant global prévisionnel	350 k€	%
ZAC de Perrin – AMO + études		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)	- k€	-%
Cap Excellence	350 k€	100%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	100 k€	200 k€	50 k€		
Recettes					
Solde	100 k€	200 k€	50 k€		

➢ **Aménagement parcelle AD842 acquise à Perrin**

- **Présentation de l'opération :**

Avec la désignation de la maitrise d'œuvre, les travaux de viabilisation seront lancés en 2020 afin de commercialiser les lots issus de la division parcellaire selon la programmation d'aménagement validée.
Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 150 k€.

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	7 700 k€	%
Aménagement AD842		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)	- k€	-%
Cap Excellence	7 700 k€	100%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	150 k€	700 k€	2 2500 k€	2 150 k€	2 100 k€	350 k€
Recettes	- k€	1 400 k€	1 800 k€	4 400 k€	5 300 k€	2 800 k€
Solde	150 k€					

❖ **Opération de requalification de la ZAE centre-ville de Pointe-à-Pitre : OPE025 / 2,565 M€ inscrits au PPI (N°18)** ***Révision PPI nécessaire à 3,410 M€***

- **Présentation de l'opération :**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

CAP Excellence a engagé la requalification et la dynamisation de la zone d'activités du centre-ville de Pointe-à-Pitre. Il s'agit de renforcer l'attractivité et la compétitivité de la ZAE notamment par un traitement qualitatif des espaces publics des rues Lamartine et Sadi Carnot.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 200 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	3 410 k€	%
Requalification ZAE PàP		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)	**100 k€**	**3%**
Cap Excellence	3 310 k€	97%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	200 k€	1 800 k€	1 334 k€			
Recettes	70 k€					
Solde	130 k€	1 800 k€	1 334 k€			

❖ Eco-Quartier de l'Assainissement : OPE053 / 800 k€ inscrits au PPI (N°29)

- **Présentation de l'opération :**

Le premier Eco-quartier porté par Cap Excellence s'inscrit maintenant dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain**.** Il vise à ce titre à redynamiser un quartier qui a longtemps été négligé du fait de son positionnement à cheval sur les 2 villes. A court terme, il est proposé de réaliser des travaux d'urgence sur les espaces publics (voirie, square Légitimus).

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 100 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	390 k€	%
Quartier de l'Assainissement / Square Légitimus		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)	234 k€	60%
Cap Excellence	156 k€	40%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	100 k€	290 k€				
Recettes	20 k€	150 k€	64 k€			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Solde	80 k€	180 k€

❖ Louisy Mathieu Travaux d'amélioration des espaces publiques : OPE016 / 1,5 M€ inscrits au PPI (N°24) *Révision PPI nécessaire à 3,7 M€*

Dans le cadre de l'opération Louisy Mathieu, des travaux d'amélioration des espaces publiques sont souhaités dans l'attente du projet global relevant du périmètre NPNRU. Les travaux d'urgence prévoient de traiter globalement le secteur sur les aspects liés à la question hydraulique (organisation, mise hors d'eau des voiries et des bâtiments) ; de la lisibilité de l'entrée du quartier, du cheminement piéton sécurisé et accessible avec un traitement paysager. La problématique hydraulique impose une approche à l'échelle du bassin versant.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 240 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	3 700 k€	%
Quartier Louisy Mathieu		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)	1 110 k€	30%
Cap Excellence	2 590 k€	70%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	240 k€	500 k€	1 800 k€	1 160 k€		
Recettes		80 k€	600 k€	420 k €		
Solde	240 k€	420 k€	1 200 k€	740 k€		

❖ Travaux d'Aménagement de l'Esplanade de la Darse : OPE070 PAP 2030 Ville Port / 2 M€ inscrits au PPI (N°15) *Maîtrise d'ouvrage Cap Excellence à confirmer selon maîtrise foncière du Grand Port*

- **Présentation de l'opération :**

CAP Excellence envisage l'acquisition puis la démolition de l'immeuble situé sur la parcelle AK 217 à Pointe-à-Pitre et occupée par le passé par les affaires maritimes. A l'issue de cette démolition et pour se réapproprier cet espace à fort enjeu sur le développement qualitatif et urbain du centre-ville, en lien avec le projet Karukéra bay, il est proposé d'aménager cet espace en esplanade prolongeant la perspective depuis le terminal de croisière jusqu'à la Darse.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 200 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	1 430 k€	%
Esplanade de la Darse		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)	430 k€	30%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Cap Excellence	1 000 k€	70%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	200 k€	1 000 k€	230 k€			
Recettes	50 k€	300 k€	80 k€			
Solde	150 k€	700 k€	150 k€			

❖ Travaux d'aménagement du morne de Fond Richer : OPE067 / 500 k€ inscrits N°HPPI3

- **Présentation de l'opération :**

Après la réalisation de travaux d'urgence de mise en conformité des réseaux hydrauliques et viaires, le morne de Fond Richer surplombant les habitations fait l'objet d'une approche paysagère singulière pour laquelle les travaux d'aménagement sont proposés.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 150 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	430 k€	%
Aménagement paysager Morne		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)	130 k€	30%
Cap Excellence	300 k€	70%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	150 k€	280 k€				
Recettes	50 k€	80 k€				
Solde	100 k€	200 k€				

❖ Signalisation communautaire

- **Présentation de l'opération :**

Le schéma directeur de signalisation s'inscrit dans celui initié par la Région et le Département en matière de signalisation de jalonnement sur l'ensemble de l'archipel guadeloupéen. Il permettra de définir les besoins de signalisation à l'échelle communautaire, d'adopter une charte graphique communautaire, d'identifier l'implantation des totems et des Relais d'informations service, ainsi que les sites d'intérêt touristique, économique et culturel à signaler sur les 3 villes. La déclinaison de la programmation pluriannuelle est proposée dès 2020 avec une première tranche de travaux notamment sur les entrées d'agglomération et sur 3 ZAE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 600 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	1 840 k€
SD signalisation communautaire	
Aides publiques (Etat, Région, Feder...)	
Cap Excellence	1 840 k€

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	600 k€	600 k€	540 k€	100 k€	
Recettes					
Solde	600 k€	600 k€	540 k€	100 k€	

*Nouveaux Projets / Nouvelles compétences

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 pour ces opérations : 825 000 €

❖ Gestion des Eaux Pluviales Urbaines*

- **Présentation de l'opération :**

Le transfert de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines à CAP Excellence est effectif depuis le 1er janvier 2020. Afin d'avoir une vision globale de la G.E.P.U sur le territoire communautaire, en 2020, il faudra finaliser les schémas directeurs et définir les modalités administratives, réglementaires, financières et organisationnelles de ce transfert. En 2020, il est prévu de confier une mission d'accompagnement au transfert et d'engager une première tranche de travaux d'urgence.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 400k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	**400 k€**	100 %
Etudes et travaux GEPU	*Estimations pour 2020*	
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)		
AC villes ?		
Cap Excellence	450 k€	100%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	400 k€					
Recettes AC						
Solde	4000 k€					

❖ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*

- **Présentation de l'opération :**

Cap Excellence devra définir les modalités administratives, réglementaires, financières et organisationnelles relatives à la compétence la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations GEMAPI. En 2020, il est notamment prévu de s'engager dans la régularisation administrative foncière et réglementaire de l'ouvrage écrêteur de Petit-Pérou et réaliser une première tranche de travaux sur l'ouvrage écrêteur de Petit-Pérou. La programmation pluriannuelle sera inscrite selon le rapport d'évaluation des charges.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 425 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global **prévisionnel**	**4 183 k€**	100 %
Etudes et travaux GEMAPI		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)		
AC villes ?		
Cap Excellence	4 183 k€	100%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	425 k€	450 k€				
Recettes AC						
Solde	425 k€	450 k€				

GESTION TECHNIQUE DES ZAE

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 pour ces opérations : 633 000 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

❖ Gestion Technique des zones d'activités économiques OPE086 / 87 /88

- **Présentation de l'opération :**

Dans le cadre du transfert des Z.A.E à CAP Excellence, les montants d'investissement pour la gestion technique correspondent aux travaux de renouvellement concernant les champs de compétences transférées : voiries, éclairage publique, signalisation et espaces verts.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 (montants CLECT) : 633 k€ d'investissement sur les zones gérées directement par Cap Excellence (ZAE de Pointe à Pitre hors éclairage publique et ZAE La Providence aux Abymes).

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global	633 k€	%
Région - EDF sur relamping Eclairage ZAE Providence	130 k€	20%
Attribution de compensation des trois villes membre	503 k€	80%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	633 k€				
Recettes		130 k€			
Solde	633 k€				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

CONSOLIDATION DU PATRIMOINE

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 pour ces opérations : 20 187 k€

Patrimoine bâti culturel et sportif

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 9 081 000 €

❖ Réseau des bibliothèques / médiathèque : OPE005 / 561,161 k€ inscrits au PPI (N°31)

- **Présentation de l'opération :**

Les interventions prévues sur les bibliothèques concernent le ravalement des façades, la remise aux normes des équipements électriques, l'accessibilité des PMR, la réparation d'infiltrations et la réalisation d'une extension légère à Louisy Mathieu. Les équipements concernés sont ceux de Chazeau, Lacroix, Chemin Neuf, et Louisy Mathieu. Programmation 2020 : Chazeau et Chemin neuf.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 110 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	561 k€	%
Travaux Bibliothèques		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)		
Cap Excellence	561 k€	100%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	110 k€	200 k€	251 k€			
Recettes						
Solde	110 k€	200 k€	251 k€			

❖ Le Centre Culturel de Sonis : OPE002 / 2,6 M€ inscrits au PPI (N°17) *Révision PPI nécessaire à 7 800 k€*

- **Présentation de l'opération :**

Le projet de rénovation intègre la mise aux normes (PMR, accès au public), la fermeture et la climatisation de la salle de diffusion artistique et culturelle, l'amélioration de l'acoustique. Après validation de l'ambition de l'équipement (statut de conservatoire par exemple), la phase PRO et les travaux seront engagés.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 300 k€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	7 865 k€	%
Rénovation SONIS		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)	5 505,5 k€	70%
Cap Excellence	2 359,5 k€	30%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	300 k€	2 522 k€	2 522 k€	2 522 k€		
Recettes	100 k€	1 802 k€	1 802 k€	1 802 k€		
Solde	200 k€	720 k€	720 k€	720 k€		

❖ **Cinéma La Renaissance : OPE008 / 800 k€ inscrits au PPI (N°28)** ***Révision PPI nécessaire à 5 400 k€***

- **Présentation de l'opération :**

L'immeuble classé monument historique, en état de péril a fait l'objet d'une étude sanitaire engagée à la demande des architectes des Bâtiments de France. Après l'étude sanitaire et l'élargissement du périmètre de sécurité, les travaux de désamiantage, curage et de déconstruction partielle sont prévus pour 2020. L'expertise suite au récent incendie précisera les premières interventions de 2020.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 500 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	5 400 k€	%
La Renaissance		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)	4 212 k€	78%
Cap Excellence	1 188 k€	22%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	500 k€	1 634 k€	1 634 k€	1 634 k€		
Recettes	200 k€	800 k€	1 300 k€	1 912 k€		
Solde	300 k€	834 k€	334 k€	278 k€		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

❖ Le Centre des Arts : OPE007 / 27.66 M€ inscrits au PPI (N°1)

- **Présentation de l'opération :**

Les travaux de démolition partielle puis de fondations et de confortement parasismique ont été réalisés. Les travaux de gros œuvre ont démarré (actuellement à 85%) mais en 2019 le Centre des Arts a connu une phase critique où les travaux étaient quasi à l'arrêt. Suite à la décision du conseil communautaire du 27 novembre 2019, des engagements ont été pris par l'ensemble des intervenants du chantier sur la base d'un nouveau calendrier prévoyant une livraison en avril 2021.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 8 M€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel Centre des arts	33 257 k€	%
Aides publiques (Région, Ademe, Feder, Etat) :	21 341 k€	64%
Feder	13 851 k€	42%
Région	4 406 k€	13%
Département	2 000 k€	6%
Etat	1 084 k€	3%
Cap Excellence	11 916 k€	36%

Pour rappel, les conventions de financement sont déjà avec signées au titre du FEDER 2007-2013 pour 2 315 700. 40 € et avec l'Etat pour 1 084 k€.

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	8 M€	8 M€			
Recettes					
Solde					

❖ Aménagement intérieur du Musée L'Herminier – OPE024 : 400 k€ inscrits au PPI (N°34)

- **Présentation de l'opération :**

L'étude de faisabilité pour le musée l'Herminier sera lancée en 2020 pour une contribution de cet équipement au projet culturel communautaire.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 50 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	405 k€	100%
Musée L'Herminier		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Cap Excellence	405 k€	100%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	50 k€	81k€	81k€	81k€	81k€	81k€
Recettes						
Solde	50 k€	81k€	81k€	81k€	81k€	81k€

❖ L'école de voile de Lauricisque : OPE011 / 2 M€ inscrits au PPI

La construction de l'école de voile à Lauricisque est inscrite au contrat de convergence. Le marché de Maîtrise d'Ouvrage délégué sera lancé début 2020.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 121 k€

- **Plan de financement global prévisionnel :**

Montant global prévisionnel l'école de voile	2 778 410 €	%
Feder	1 333 665 €	48 %
Région	60 332 €	2%
Agence nationale pour rénovation urbaine	428 779 €	15%
Centre national de développement du sport	400 000 €	14%
Cap Excellence	555 694 €	21%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	121 k€	1 328 k€	1 328 k€		
Recettes	740,9 k€	740,9 k€	740,9 k€		
Solde	619,9 k€	587,1k€	587,1k€		

Patrimoine bâti lié au fonctionnement de Cap Excellence

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 3 050 000 €

❖ Travaux sur la « Tour Lacavé », ex immeuble CGRR - OPE057

- **Présentation de l'opération :**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Suite à l'acquisition des deux immeubles appartenant à la CGRR par Cap Excellence, des travaux d'adaptation sont envisagés à la tour Lacavé pour y installer les services de la DGA Territoire et Solidarités. Une opération de désamiantage doit être effectuée préalablement aux travaux d'aménagement.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 1,3 M€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	2,5 k€	100%
Travaux Tour Lacavé		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)		
Cap Excellence	2,5 k€	100%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	1 300 000 €	1 200 000 €			
Recettes					
Solde					

❖ Aménagement du pôle technique de Grand Camp et du siège de Cap Excellence - OPE057

- **Présentation de l'opération :**

Afin de prendre en compte l'augmentation du nombre de collaborateurs à Cap Excellence, 4 DGA s'installeront dans le bâtiment de l'ex-Rectorat. Les travaux d'aménagement ont débuté en 2016 ; après acquisition du bâtiment par l'EPF, la 2ème phase de travaux concerne le R+3, l'extension du pôle technique et l'aménagement extérieur.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 400 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	2 M€	100%
Pôle technique		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)		
Cap Excellence	2 M€	100%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	400 k€	1 M€	600k€		
Recettes					
Solde	400 k€	1 M€	600 k€		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

❖ Aménagement du 16 Boulevard Légitimus - OPE021

- **Présentation de l'opération :**

Les opérations envisagées concernent la construction d'un escalier extérieur de secours afin de respecter les mesures de sécurité du bâtiment et l'aménagement du rez-de-chaussée. La maitrise de l'ensemble du bâti du 16 Boulevard devra passer par une procédure d'éviction du commerçant actuellement en place.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 200 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Montant global prévisionnel	465 k€	100%
16 Boulevard Légitimus		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)		
Cap Excellence	465 k€	100%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	200 k€	265 k€			
Recettes					
Solde	200 k€	265 k€€			

*Nouveaux Projets / Mise en conformité / Optimisation

❖ Acquisition du Pôle Technique de Cap Excellence* – OPE057

- **Présentation de l'opération :**

L'acquisition du Pôle Technique de CAP Excellence a pour objectif l'optimisation des ressources patrimoniales, en diminuant les coûts locatifs, pour aboutir à terme à la pleine propriété de l'ensemble de nos immobilisations corporelles (foncier et bâti). Le portage long (10 ans) via l'EPF permettra une répartition pluriannuelle du coût d'investissement de 5,35 M€

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 500 k€

❖ Travaux de mise en conformité électriques et de secours incendie*

- **Présentation de l'opération :**

CAP Excellence doit mettre en conformité ses installations électriques et de ses systèmes de secours incendies.
Dès lors qu'un état des lieux identifiant toutes les non-conformités sera établi, une programmation pluriannuelle sera établie et des travaux d'urgence seront engagés en 2020.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 250 k€

- **Plan de financement global prévisionnel** :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Montant global prévisionnel	250 k€	100%
Conformité Electrique et Incendie	(Provisoire)	
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)		
Cap Excellence	250 k€	

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	250 k€				
Recettes					
Solde	250k€				

❖ Travaux de mise en conformité et d'optimisation énergétique des installations de climatisation*

- **Présentation de l'opération :**

L'audit des installations de climatisation sur l'ensemble du patrimoine de l'EPCI a permis d'établir un plan d'actions sur 4 ans pour mettre en conformité le parc et réduire les consommations d'énergie liées à la climatisation.
Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 400 k€

- **Plan de financement global prévisionnel :**

Montant global prévisionnel	1 350 k€	100%
Conformité et MDE Climatisation		
Aides publiques (Etat, Région, Ademe, Feder)		
EdF / CEE	139 k€	10%
Cap Excellence	1 251 k€	90%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	400 k€	400 k€	300 k€	250 k€	
Recettes	45 k€	40 k€	30 k€	20 k€	
Solde	355 k€	360 k€	270 k€	230 k€	

Acquisitions

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 500 000 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

❖ Projet d'acquisitions Foncières

- **Présentation de l'opération :**

La maitrise foncière est devenue un préalable incontournable des politiques publiques. Dans le cadre de sa stratégie d'aménagement, CAP Excellence doit assurer une veille active sur l'ensemble du territoire en considérant les besoins de court, moyen long termes notamment dans le cadre du projet d'aménagement de Perrin et des opérations de requalification des ZAE.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 500 k€ (emprunt) à confirmer selon partenariat EPF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Opérations particulières en SECTION DE FONCTIONNEMENT

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 pour ces opérations : 1 698 070 €

3. Projets récurrents ou en cours : 418 070 €

❖ Gestion Technique des zones d'activités économiques

- **Présentation de l'opération :**

Dans le cadre du transfert des Z.A.E à CAP Excellence, les montants provisoires approuvés par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) de Cap Excellence pour le fonctionnement correspondent aux prestations d'entretien concernant les champs de compétences transférées : voiries, éclairage publique, signalisation et espaces verts.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 (montants CLECT) : 322 k€ sur les zones gérées directement par Cap Excellence (ZAEs de Pointe à Pitre hors éclairage publique et ZAE La Providence aux Abymes).

Plan de financement global prévisionnel en 2020 :

Montant global	322 k€	%
Attribution de compensation des trois villes membre	322 k€	100%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	322 k€				
Recettes					
Solde	322 k€				

Les prévisions 2021 2024 seront actées dès lors que la C.L.E.C.T aura adopté le montant des A.C définitives.

❖ Adhésion à l'association Gwad'air (art budgétaire 6281 cotisation + 617-016 étude)

- Présentation du Projet

L'objet de l'association est de participer à la politique de préservation de la qualité de l'Air et de lutter contre les pollutions atmosphériques en fournissant tant au public général qu'aux industriels et autorités concernées, toutes les informations sur l'état et l'évolution de la qualité de l'air.

L'une des missions de Gwad'air et d'effectuer toute campagne de mesure, programme de surveillance spécifique à la demande des collectivités territoriales (pour le PCAET par exemple)

Elle peut également effectuer des prestations permettant de valoriser les compétences développées dans le cadre de ses missions (mesure de la qualité de l'air intérieur).

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 34 200€

❖ Droits d'adhésion à la Fédération nationale des SCoT (art budgétaire 6281)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

- Présentation du Projet

  La Fédération Nationale des SCoT, créée en juin 2010, a pour ambition de regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT avec un objectif double :
  - mettre en réseau, capitaliser les expériences de chacun
  - participer activement aux politiques nationales d'aménagement du territoire

  Afin de pouvoir bénéficier de toute l'expertise capitalisée au sein de cette institution, Cap Excellence a adhéré à cette fédération.

  Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 1050€

❖ Adhésion à Synergile (art budgétaire 6575)

- Présentation du Projet

  Dans le but d'apporter une aide à la décision dans la définition de leurs politiques environnementales (énergie, climat et économie circulaire), le pôle d'innovation SYNERGILE propose un dispositif de collecte des données et un suivi des indicateurs énergie et climat à l'échelle de l'agglomération de CAP EXELLENCE.

  Cap Excellence a donc adhéré au pôle innovation afin de bénéficier d'une mission d'observation énergie-climat à l'échelle de son territoire.

  Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 4 320 € cette année et 10 800€ au total

❖ Convention UICN (art budgétaire 611)

- Présentation du Projet

  Le comté français de l'UICN a pour objectif de contribuer à la conservation de la biodiversité et à une utilisation durable et équitable des ressources naturelles. Via le Pôle Relais Zone Humides Tropicales, dont l'UICN est un co-animateur avec le Conservatoire du Littoral, un partenariat s'est mis en place avec notre Communauté d'agglomération, afin de :
  - promouvoir l'éducation à l'environnement du jeune public
  - la préservation de la biodiversité.

  Cette ambition se manifeste au travers d'actions de sensibilisations, de protection et d'aménagement des zones humides du territoire.

  Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 50 000€ sur 100 000€ (dont 50 000 € de subventions TEPCV)

❖ Formation DGADD (art budgétaire à créer 6184) Eco-conduite

- Présentation du Projet

  La formation écoconduite permet de lier sécurité, économies et écologie. Cette formation, réalisé par un formateur agréé, comprend à la fois une partie théorique et une partie pratique permettant aux agents de disposer des conseils pour adopter une conduite plus sûre, et faire un geste pour l'environnement en diminuant leur émission de gaz à effet de serre.

  Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 6500€ (pour 24 agents)

4. Nouveaux Projets / nouvelles compétences : 1 280 000 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

❖ Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (ligne budgétaire à créer)

- **Présentation de l'opération :**

Transfert de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines à CAP Excellence effectif au 1er janvier 2020.
Afin d'avoir une vision globale de la G.E.P.U, en 2020, il y aura lieu de finaliser les études des schémas directeurs et définir les modalités administratives, réglementaires, financières et organisationnelles de ce transfert. Une première tranche de travaux de curage est proposée en 2020.

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 1 200 000 €

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	1 200 k€				
Recettes					
Solde	1 200 k€				

❖ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (ligne budgétaire à créer)

- **Présentation de l'opération :**

Transfert de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à CAP Excellence effectif au 1er janvier 2018. Dans le cadre de cette compétence, il y aura lieu de se faire accompagner dans :

- La mise en œuvre du SIGI Grand-fonds qui exercera in fine la compétence GEMAPI.
- Le portage et l'animation du PAPI dans sa phase de travaux
- La régularisation administrative foncière et réglementaire de l'ouvrage écrêteur de Petit-Pérou
- La veille juridique et technique de la compétence

Inscriptions budgétaires proposées pour 2020 : 80 k€

Plan de financement prévisionnel 2020 :

Montant	80 k€	%
Cap Excellence	80 k€	100%

- **Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	80 k€	**500 k€ estimés**	**500 k€ estimés**		
Recettes					
Solde	80 k€				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

LES PROJETS RATTACHES A LA DIRECTION GENERALE RENOUVELLEMENT URBAIN, HABITAT « indigne et insalubre »

CAP EXCELLENCE a souhaité poursuivre les démarches consenties, depuis plusieurs années, par ses villes membres, dans la construction de la ville et du territoire. En effet, consciente des nombreux dysfonctionnements socio-urbains encore bien présents dans les quartiers il est apparu indispensable de pourvoir au renouvellement urbain du territoire. Fort de ce constat, notre communauté d'agglomération s'est inscrite dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

La définition du NPNRU se doit d'être transversale et s'attache à traiter l'ensemble des composantes de la ville. Il n'en demeure pas moins que la politique d'habitat tient une place prédominante dans de l'appréhension de la ville et du territoire dans son ensemble. Ainsi la thématique « *habitat* » est au cœur des problématiques que soulèvent les ambitions de renouvellement et du projet urbain de notre territoire d'agglomération.

C'est donc dans cette perspective que les missions dévolues à la DGARU portent sur la mise en œuvre et la conduite du projet urbain de CAP Excellence, et aussi sur **la politique de l'Habitat de manière générale et sur l'habitat indigne et spontané de manière spécifique.**

PROJETS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

5. Projets récurrents ou en cours

RAS

6. Nouveaux Projets

- Intitulé du Projet : **Mise en œuvre du Programme d'information, de concertation et participation citoyenne lié au projet de renouvellement urbain**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

Présentation du Projet : Les modalités du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) conduisent à la mise en oeuvre de pratiques exigeantes et soutenues quant à la participation de partenaires divers (collectivités, bailleurs sociaux, acteurs économiques, société civile,…) et bien évidemment des habitants. La consultation des habitants concernés par le NPNRU, requiert de CAP EXCELLENCE un certain nombre de moyens devant garantir le dialogue participatif sur les quartiers et la maitrise d'usage des habitants. Aidés dans cette mission par une assistance à Maitrise d'Ouvrage, notre EPCI doit décliner le programme d'actions qui sera communément arrêté par l'instance de pilotage. Ce programme d'actions permettra :

- Créer une identité visuelle au projet urbain, le faire connaître et le légitimer le projet porté par Cap Excellence
- Explorer les différentes modalités de recueil des contributions des habitants (ateliers, tables rondes, forums)
- Transformer les chantiers en véritables opportunités de communication

Les principales actions du projet portent :

- Sur la mise en oeuvre et l'animation d'une maison des projets « mobile »
- L'élaboration et le suivi d'une plateforme interactive dédiée au projet participation et communication
- L'évènementiel en lien avec le projet urbain et son élaboration

- Cout d'objectif : 200K
- Coût 2020 : 80 K€

- Intitulé du Projet : **Accompagnement de la gestion urbaine et sociale de proximité**

La gestion urbaine de proximité (GUP) vise à améliorer le cadre de vie, la qualité des services de proximité et la tranquillité des habitants. Les retours d'expérience dénotent que l'émergence des démarches de GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) renforcent la dimension sociale de la GUP, en insistant en particulier sur les actions relatives au renforcement du lien social et du vivre ensemble dans les quartiers. Sur les périmètres visés par le nouveau programme de renouvellement urbain ces actions doivent être renforcées pour anticiper les mutations rapides et prévenir d'éventuelles déconvenues.
Notre communauté d'agglomération se positionne en qualité de coordinatrice dans l'architecture du globale du dispositif de gestion. A ce titre, elle assure un rôle de prévention, d'alerte et de veille qui donne lieu à des actions de prévention, d'information et de surveillance du territoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

- ***Cout d'objectif : 80K***
- Coût 2020 : 20 K€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

PROJETS EN SECTION INVESTISSEMENT

1. Projets récurrents ou en cours

- Intitulé du Projet : **Élaboration et mise en œuvre de la stratégie Habitat de la communauté d'agglomération**

Présentation du Projet : Afin de permettre à l'agglomération de conserver son statut de centralité notamment en termes de population et de prétendre au statut de métropole caribéenne, l'une des ambitions majeures est tout d'abord de renverser la tendance en matière d'évolution démographique. Pour ce faire, CAP Excellence veut favoriser l'inscription de l'offre nouvelle de logements (neufs ou réhabilités) notamment en résorbant la vacance dans le parc privé, de même que l'amélioration et la sécurisation du parc. La politique ici conduite vise à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, et enfin à améliorer l'accessibilité du cadre de vie aux personnes handicapées tout en assurant entre les communes et les quartiers d'une même commune, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre en logements

a- Ainsi et dans le cadre de sa compétence, la communauté d'agglomération poursuit les travaux engagés aux fins de définir avec les partenaires du logement et de l'habitat présents sur son territoire, **la définition du Programme Local de l'Habitat (PLH).**

b- Cette démarche s'articule avec les réflexions menées quant à la définition **la stratégie « habitat » du projet de renouvellement urbain** de CAP EXCELLENCE qui doit s'appuyer sur la connaissance du marché local de l'habitat, les besoins et l'offre de logements.

La connaissance du marché implique de porter un regard appuyé averti sur l'habitat privé. En effet, La perspective du projet de renouvellement urbain n'a pas manqué d'exposer les difficultés des copropriétés potentiellement dégradées, comme la présence encore bien marqué d'un habitat indigne sur le territoire

c- **Des études de repérage, puis multicritères des copropriétés** permettront de poser les premiers jalons d'un **observatoire des copropriétés** qui doit conduire apprécier les difficultés de gestion à la fois administratives, financières, de même que les situations sociales spécifiques et fragilités structurelles du bâti.

d- Notre territoire n'est pas exempt de la présence d'un « l'habitat insalubre et indigne » dans ses quartiers urbains et zones rurales. Le repérage et le traitement de ces situations se déclinent dans **le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)** qui se construit. Le PILHI doit permettre à notre EPCI de définir les priorités d'actions dans un calendrier prévisionnel à 6 ans qui s'appuiera sur une feuille de route partagée permettant de passer du constat à la mise en œuvre, en planifiant les interventions par étapes et priorités, programmant la mise en place de l'ingénierie, des moyens humains, et techniques nécessaires pour établir le Programme d'Actions Coordonnées et Territorialisées (PACT).

e- La connaissance du parc privé et de son positionnement sur le marché global de l'offre de logement doit être complétée d'un outil fiable visant à mieux connaitre les niveaux et évolution des loyers du secteur locatif. A cette fin CAP EXCELLENCE s'est proposé de renforcer son partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement qui pilote **l'observatoire Local des qui doit** participer à améliorer l'efficacité des politiques locales, pour ce qui concerne le parc locatif privé et contribuer à calibrer les dispositifs fiscaux nationaux (ANAH, PINEL…), créer des outils adaptés à chaque territoire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

et à ses problématiques (extension du PTZ pour les opérations d'acquisition amélioration du logement…).

f- La proportion d'habitat social sur notre territoire est largement supérieure au minima fixé par le législateur et se fait témoin de la situation sociale de nos populations. Ainsi, l'habitat social doit être appréhendé comme une composante déterminante dans la stratégie habitat et mais aussi la stratégie logement de notre territoire. La **Conférence Intercommunale du Logement (CIL)** pilotée par la communauté d'agglomération définit, avec les acteurs du logement, les orientations partagées en matière d'attribution de logements sociaux. La précision et la déclinaison de ces objectifs, les engagements de chacun des partenaires, comme leurs ajustements éventuels, sont déclinés dans la **Convention Intercommunale d'Attribution (CIA)** outil de prospective et de veille qui doit concourir à construire une mixité sociale dont les quartiers prioritaires (QPV) seraient les principaux leviers opérationnels. Cette démarche doit également participer à construire l'équilibre territorial de l'offre de logement dans l'agglomération.

g- De même que Cap Excellence contribue concrètement au soutien de l'amélioration de l'habitat et des conditions d'accès des habitants à un logement de qualité sur le territoire. CAP Excellence s'est engagé, avec Action logement des actions conjointes et concertées, en faveur du logement. Le partenariat qui s'est formalisée par une **Convention avec Action Logement** en 2018 se poursuit et doit permettre de concourir de façon opérationnelle aux orientations du PLH de Cap Excellence. Il vise prioritairement un public dit spécifique (les jeunes, les salariés, ..)

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	400 000	585 000	85 000		
Recettes	250 000	300 000	60 000		
Solde	125 000	285 000	15 000		

- Intitulé du Projet : **Aménagement du canal hydraulique de Grand-Camp**

Dans la continuité des programmes de rénovation urbaine conduits initialement par les villes, certaines opérations d'aménagement peuvent être menées sans obérer le projet de renouvellement urbain qui est en cours.

C'est notamment le cas des travaux d'aménagement du canal hydraulique de Grand-camp. L'année 2019 a permis de finaliser les Eudes et de lancer les premières consultations d'entreprise. L'année à venir permettra d'engager les travaux qui devrait permettre de finaliser le schéma hydraulique du quartier et pérennisera les investissements réalisés dans le premier programme

2020	2021	2022	2023	2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'autorité compétente par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Dépenses	3 750 000	1 600 000
Recettes	2 170 000	1 150 000
Solde	1 580 000	450 000

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Intitulé de l'opération : **Études liées à l'élaboration du projet de renouvellement urbain de la communauté d'agglomération**

Il s'agit ici d'un ensemble d'études qui contribueront à construire le projet de renouvellement urbain en complémentarité avec les stratégies et dynamiques territoriales développées sur l'agglomération et les territoires communaux. Plusieurs de ces réflexions ont été initiées dans le courant de l'année 2019, il s'agit pour CAP EXCELLENCE de les poursuivre. Elles traitent notamment du volet économique et de l'accompagnement du changement dans les quartiers.

a. **Développement économique**: Restructurer les quartiers QPV doit s'entendre et se traduire comme un levier à la mise en place des mesures d'accompagnement des populations vers un retour à l'emploi par le biais de l'insertion de du développement économique. Pour se faire, il s'agira donc, sur ces quartiers d'appréhender le développement économique au travers d'études définissant :

- Les potentialités économiques

- La programmation de la friche aéroportuaire et de la ZAE Morne VERGAIN » s

b. **Accompagnement au changement** : La fabrication du projet de renouvellement urbain intègre différents enjeux sociaux, tel que le vieillissement de la population, très caractéristique sur notre territoire et sur les périmètres QPV en particulier ; ou encore des phénomènes du dureté sociale ou d'insécurité fortement localisé qui ont conduit à la fabrication de mécanisme sociaux spécifiques qui seront fortement bousculés par le changement. L'ensemble des études qui seront conduites vise à accompagner ce changement par l'élaboration d'une « Stratégie d'accompagnement au changement », relayée et déclinées ensuite à l'échelle du projet urbain.

2. OPERATIONS NOUVELLES

Intitulé de l'opération : **Programme d'Études du projet de renouvellement urbain de la communauté d'agglomération**

Présentation de l'opération : Les orientations du projet urbain se doivent d'être en cohérence avec l'ensemble des politiques publiques développées à l'échelle de l'agglomération. Pour compléter les éléments de diagnostics et aider à construire le projet décliné à l'échelle de QPV (quartier prioritaire au titre de la politique de la ville), des études complémentaires sont nécessaires. L'ensemble de ces études se décline selon plusieurs volets qui regroupent l'ensemble des champs à explorer pour conduire à l'élaboration d'un projet urbain sur le « Cœur d'agglomération ». Ils se déclinent autour de thématiques diverses telles que Habitat, cadre de vie et peuplement, Urbain transport et mobilité, Développement durable, Développement économique, Accompagnement au changement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

a. Habitat, cadre de vie et peuplement

« Mémoires patrimoine et usages » permettant d'avoir une compréhension des usages et ses répercussions sur le mode d'habiter et l'appréhension des quartiers.

b. Urbain, transport et mobilité

Les dysfonctionnements urbains observés sur les quartiers prioritaires, laissent transparaitre les faiblesses de certaines infrastructures, le caractère spontané de certaines occupations spatiales et l'émergence de friches urbaines. Mais un regard plus posé sur ces espaces permet de constater qu'ils offrent de nombreuses opportunités de développement qui doivent être abordées dans une dynamique d'ensemble. Cette nouvelle dynamique s'appuiera donc :

- « Des études transports et mobilité » déclinaison du PDU révisé à l'échelle des QPV qui permettront d'appréhender les déplacements à l'intérieur et entre les quartiers avec un zoom particulier sur la question du stationnement ;

- « Des études de programmation urbaines » qui permettront qui permettront d'appréhender des secteurs clef du territoire d'agglomération comme les portes d'agglomération, la future friche du CHU, et autres ;

- La définition d'une « carte scolaire » pensée à l'échelle de l'agglomération en lien avec les ambitions de restructuration du territoire ;

- « Des Convention foncières » aux fins d'optimiser la gestion et la stratégie foncière dans le cadre d'une convention avec un organe de portage foncier ;

c. Développement durable

Afin d'élaborer un projet urbain respectueux de l'environnement des études stratégiques et diagnostics seront réalisées à l'échelle des quartiers complémentaires. Il s'agira à terme de définir un plan d'action pour lutter contre la précarité énergétique De même, Cap excellence prévoit que les quartiers prioritaires soient territoire d'expérimentation pour ce qui relève de l'approche environnementale. Ainsi seront menées, dans le courant de l'année 2019, des « études énergétique » et « des études environnementales » à l'échelle des périmètres QPV.

d. Développement économique

Restructurer les quartiers QPV doit s'entendre et se traduire comme un levier à la mise en place des mesures d'accompagnement des populations vers un retour à l'emploi par le biais de l'insertion de du développement économique. Pour se faire, il s'agira donc, sur ces quartiers d'appréhender le développement économique au travers d'études définissant

- « Études aménagement touristiques », thématique de développement qui devrait trouver échos sur plusieurs des QPV ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	1 000 000	500 000	541 000		
Recettes	860 000	170 000			
Solde	140 000	330 000	541 000		

Intitulé de l'opération : **Accompagnement Action Cœur de ville , QVA (Quartier de veille Active) et centre ancien**

Les trois villes membres de l'agglomération se sont engagées dans un process revitalisation et dynamisation de leur centres anciens. Ces projets et ambitions interrogent des thématiques qui sont parfois déjà abordées par notre EPCI, sous couvert du projet urbain qui s'inscrit dans les dispositifs ACV/PRU/NPNRU/ORT. C'est notamment le cas pour les thématiques liées au développement économique, à l'habitat et à l'accompagnement social. Dans une logique de mutualisation et de cohérence de l'action publique, les périmètres sont étendus au périmètre QVA notamment pour les études de Cohérence urbaines des QVA, et études pré opérationnelle qui doivent être menées sur les territoires de Baie-Mahault et des Abymes

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	400 000	400 000	220 000		
Recettes	200 000	200 000	110 000		
Solde	200 000	200 000	110 000		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

Intitulé de l'opération : **Élaboration d'une convention de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)**

La gestion urbaine et sociale de proximité vise à maintenir un cadre de vie propice au développement des quartiers et à renforcer leur attractivité. Des démarches initiées par les villes dans le cadre des premiers programmes de rénovation urbaine ont été réalisées. Par la suite, la définition des actions menées par les bailleurs sociaux en contreparties de l'abattement des taxes foncières sur le bâti ont été engagées et visent le même objectif .

Aujourd'hui, l'agglomération renforcée dans ces missions depuis la loi pour la ville qui redéfinit le périmètre, l'échelle et le cadre d'intervention, reprend le process. Afin de poursuivre et de réajuster si nécessaire ces méthodes et approches, il est nécessaire de procéder à une évaluation des démarches antérieures. Une mission d'évaluation et d'accompagnement est donc envisagée.

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	150 000				
Recettes					
Solde	150 000				

Les champs d'intervention du pôle

Prolongeant les dynamiques communales ; favorisant l'émergence d'une vision et de pratiques « d'agglomération » ; oscillant de manière équilibrée entre la mise en perspective des transformations territoriales vers une meilleure intégration/inclusion et la prise en charge et le traitement des urgences sociales du territoire… l'intervention du **pôle territoires et solidarités de la communauté d'agglomération Cap Excellence** a pour objet de consolider la cohésion sociale tout en facilitant la sédimentation des conditions d'un progrès social durable.

Ce pôle anime ainsi deux approches complémentaires :

- ✓ La recherche permanente d'une adéquation optimisée entre, d'une part, les actions et politiques de droit commun mobilisées et, d'autre part, les attendus des habitants et usagers. Le niveau intercommunal doit ainsi affirmer sa pertinence dans le traitement de ces interventions.
- ✓ La concentration de certains programmes d'action sur des difficultés concrètes à résoudre (chômage ; précarité et errance ; décrochage scolaire ; vulnérabilités liées à l'âge, aux conditions de vie et au contexte

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

socio-économique ; inégalités territoriales…), en faisant appel au partenariat le plus large visant l'éradication de ces phénomènes de rupture sociale, dans une perspective de court/moyen terme. Les innovations et expérimentations qui en découleront, étant relayées par la dynamique structurante décrite ci-dessus.

Il s'est progressivement consolidé et a pu structurer son organisation qui repose in fine sur la mise en œuvre des politiques publiques suivantes :

- Cohésion des territoires
- Actions culturelles et sportives
- Accompagnement social, prévention et insertion
- Promotion et valorisation des innovations sociales, territoriales et solidaires

Orientations budgétaires pour 2020

Dans cette première partie, les orientations budgétaires pour 2020 seront présentées en fonction de ces quatre champs d'intervention. La deuxième partie intitulée « les projets rattachés à la direction générale adjointe territoires et solidarités » présentera les principales lignes budgétaires qui concernent le pôle ainsi que les montants sollicités.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

Cohésion des territoires

Seront ici abordées les actions mises en œuvre dans le domaine de la politique de la ville mais également pour le développement des territoires ruraux et plus largement pour l'égalité territoriale.

S'agissant de la politique de la ville, l'année 2019 a été caractérisée par la réalisation de l'évaluation intermédiaire du contrat de ville dans un contexte qui voit apparaitre d'une part la nouvelle feuille de route des services de l'État, dans le cadre du plan de mobilisation nationale pour les habitants des quartiers reposant sur un ensemble de mesures, et d'autre part, le « Pacte de Dijon », réalisé à l'initiative des grandes associations regroupant les collectivités locales et adopté par de nombreuses collectivités et EPCI. Il s'agit de réaffirmer la politique de la ville comme un enjeu fort et de mobiliser de nouveaux moyens, notamment de droit commun. Les contrats de ville sont donc prolongés jusqu'en 2022.

L'intervention au bénéfice des territoires ruraux a fait l'objet en 2019 de la réalisation des deux premières phases de l'étude pour l'élaboration de la stratégie de développement rural durable du territoire de Cap Excellence. Ce diagnostic et cette première analyse des problématiques territoriales qui en résultent ont pu réinterroger l'enjeu que représente l'aménagement du territoire de Cap Excellence, agglomération centre, urbanisée et très attractive… mais également territoire qui bénéficie de 70% de superficie classée naturelle ou rurale et pouvant/devant faire l'objet d'une protection, d'une production et/ou d'une promotion.

La thématique de l'égalité territoriale enfin a été abordée en 2019 en insistant sur l'intérêt d'une coordination des services de l'agglomération et des villes afin de contribuer, d'une part à une identification des territoires infra communaux en fonction de dynamiques d'aménagement et de développement pertinents, d'autre part en une mise en perspective des informations sur leur tissu social, économique, culturel et d'infrastructure pour en améliorer le fonctionnement et les pratiques quotidiennes des habitants (pour un plus grand confort).

Les orientations pour 2020 se présentent ainsi qu'il suit :

Politique de la ville

- Concevoir, approuver et mettre en œuvre le protocole d'engagements renforcés et réciproques, avenant du contrat de ville et le prolongeant jusqu'en 2022.
- Réinscrire les programmations du contrat de ville dans une démarche de développement intégré reposant sur des projets de quartier.
- Renforcer l'articulation des dispositifs concourant au développement social urbain : renouvellement urbain ; gestion urbaine de proximité ; programmation annuelle du contrat de ville ; politiques de droit commun.
- Consolider la méthodologie de mobilisation du droit commun des partenaires signataires et, en particulier, celui de Cap Excellence et des villes membres.

Développement des territoires ruraux

L'année 2020 verra s'achever la troisième phase de l'étude pour l'élaboration de la stratégie de développement rural durable de Cap Excellence et qui consiste en la programmation d'actions et la mise en forme des politiques publiques devant concourir au développement de ces territoires. Les enjeux sont ici les suivants :

- Participer au programme LEADER tel qu'il est actuellement piloté par le conseil régional
- Contractualiser avec l'État sur les moyens : contrat de ruralité ou convention avec l'agence nationale pour la

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

cohésion des territoires

- Inscription des orientations de développement pressenties dans le cadre du dispositif « développement local avec les acteurs locaux » de la programmation des fonds Européens pour la période 2021 – 2027.

Égalité des territoires

- Finaliser la définition des unités territoriales de l'agglomération afin de faciliter l'analyse et le suivi, à partir de leur périmètre, des différents indicateurs de développement et d'aménagement qui les concernent.
- Définir le contenu d'un fonds d'intervention pour le développement territorial qui, à partir de cet agrégat, devra cibler des actions prioritaires à mettre en œuvre au sein de ces unités territoriales.

Actions culturelles et sportives

Ces deux champs de politique publique se complètent dans l'intention qui est la leur de favoriser l'éveil, l'éducation, l'épanouissement et la socialisation du plus grand nombre autour de valeurs, de principes et de contenu pédagogique structurants.

Les actions culturelles développées par Cap Excellence, particulièrement dynamiques et foisonnantes, ont significativement enrichi les réalités territoriales dans ce domaine. Y ont été réalisés : le projet de sensibilisation à la musique et au travail orchestral avec le projet DEMOS ; une centaine d'enfants et leurs parents étant mobilisés. La vie du réseau de lecture publique avec l'accueil du public en proximité (notamment dans des quartiers sensibles) et la mise en œuvre régulière de programmations artistiques et culturelles. La revue ART'ère, unique dans le département et qui a favorisé une communication argumentée et renseignée sur les interventions de Cap Excellence dans le domaine. S'agissant de l'enseignement artistique, de la diffusion et du travail de création, le centre culturel de Sonis a pu mettre en œuvre en 2019 sa saison culturelle, mais également le festival « Cap Excellence en théâtre » venant là aussi enrichir la démarche d'ensemble de l'agglomération.

Les interventions sportives de Cap Excellence ont pu bénéficier en 2019 d'un regard plus approfondi au travers de la réalisation d'un séminaire sur le thème *« le sport facteur d'animation et de développement de Cap Excellence»* auquel ont participé tous les acteurs autour de thématiques telles *« territoires locaux et politiques sportives »* ; *« réforme du sport et conséquences pour le territoire »*. Ce séminaire fait également suite aux deux études : *« le sport dans les quartiers prioritaires de Cap Excellence »* et *« diagnostic social et territorial du sport dans les quartiers prioritaires et en veille active de Cap Excellence. »* L'agglomération a bien sur poursuivi son action de gestion/animation de la base de canoë kayak « Yves DOLMARE » à travers l'accueil en continu des scolaires, puis l'organisation d'événements structurants tel : le marathon de la rivière salée.

Les orientations pour 2020

Actions culturelles

Les interventions socles demeurent : animation du réseau des bibliothèques de quartier ; pilotage de l'action DEMOS en concertation avec les partenaires ; mise en perspective de l'activité culturelle de l'agglomération avec la revue ART'ère et de nouvelles formes de diffusion ; le centre culturel de Sonis qui se mobilisera cette année sur sa saison annuelle autour du thème « patrimoine et identité. »

Il s'agira en revanche de dynamiser et de moderniser la gestion de cette compétence « culture » (qui reste

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

spécifique, notamment pour ce qui concerne l'emploi culturel). Dans la continuité de la réflexion sur le mode de gouvernance du centre des arts et de la culture seront diligentées deux études : l'une visant à élaborer un schéma directeur des équipements sportifs de l'agglomération ; la seconde, finalisant la préfiguration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) de Cap Excellence « Cap Cultur ».

Le centre culturel de Sonis initiera pour sa part la deuxième édition de *« Cap Excellence - l'année culturelle »* avec comme temps forts, autour du thème *« nos identités musicales »* : la saison 2020 du carnaval et le festival « Ilojazz – carrefour des musiques créoles. »

Actions sportives

Les activités de la base de canoë Kayak « Yves DOLMARE » et les projets qui y sont rattachés demeurent. En lien avec l'orientation d'une « spécialisation » des interventions sportives de l'agglomération notamment autour des sports nautiques et aquatiques, le projet de construction de l'école de voile de Lauricisque est mis en priorité.

Les interventions sportives vont aussi bénéficier des conclusions des études et séminaires tenues en 2019 à travers : le lancement de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale des équipements sportifs (SCOTES) ; l'initiation d'interventions sportives au bénéfice des publics des quartiers prioritaires ; la création de groupes de travail mixte (élus, acteurs sportifs, administratifs) visant à examiner les travaux du séminaire et en extraire une feuille de route sportive cohérente.

Accompagnement social, prévention et insertion

Le constat de l'insuffisante performance des politiques d'action et de développement social initiées sur le territoire communautaire (et notamment au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville) par des partenaires aussi divers que : les circonscriptions d'action sociale ; les centres communaux d'action sociale ; les équipes de prévention et d'insertion ; etc… ont conduit Cap Excellence à piloter une étude pour la réalisation d'une analyse des besoins sociaux et la définition d'un plan d'action sociale à l'échelle communautaire.

Il en est résulté la conception et la mise en œuvre opérationnelle, par Cap Excellence, des dispositifs d'accompagnement social, de prévention et d'insertion suivants : le plan local pour l'insertion et l'emploi ; le schéma de tranquillité publique ; le contrat local de santé et le conseil local en santé mentale ; la mission de coordination des interventions sociales ; l'observatoire social.

En y ajoutant les sollicitations très précises émanant, tant de l'État (le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion) que du Département (qui mobilise les EPCI au travers de groupes de travail sur : la territorialisation de l'action sociale ; le vieillissement et la dépendance ; l'accueil social universel – avec Cap Excellence comme territoire d'expérimentation) il est à noter qu'en 2019 les interventions de Cap Excellence dans le domaine de l'action sociale ont été denses et régulières.

L'année 2020 va consister à sédimenter ce premier socle en précisant ses objectifs au travers des programmes d'actions d'accompagnement, de prévention et d'insertion ciblés suivants :

- L'observatoire social, ainsi que les actions d'information et de formation qui y sont liées (notamment les journées séminaires). Il s'agira d'initier des programmes d'action communs et tenter d'optimiser les plans d'action.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

- La mise en œuvre du Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) qui, en plus de sa capacité à fédérer, dans une démarche territoriale coordonnée, les principaux partenaires du service public de l'emploi, permet également de mobiliser de manière structurée et efficiente, les crédits du fonds social européen (FSE) qui peut porter jusqu'à 85% de son financement. Il sera complété par la démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territorial (GEPCT) de Cap Excellence dont les orientations ont été validées par les partenaires associés.
- La mise en œuvre de la mission de coordination des actions sociales, permettant de mieux mobiliser les intervenants sociaux au bénéfice de publics concernés par des mesures de prise en charge, de prévention ou d'accompagnement : le renouvellement de l'habitat et des conditions de vie avec le NPNRU ; le balisage de parcours d'insertion initié par le PLIE ; l'articulation de cette mission avec celles de référents (en prévention) et de gestionnaire de parcours d'insertion ; la mise en œuvre du plan d'action santé et du plan territorial en santé mentale, en articulation avec le conseil local du même nom.
- L'activation de dispositifs socio-éducatif et socio-culturel en direction de ces publics en parcours d'insertion et de leurs ayants droit. Cela va principalement concerner une offre de loisirs éducatifs, sous forme d'accueil conventionné de type ACM, à partir des équipements de Cap Excellence : centre culturel de Sonis ; base de canoë kayak « Yves DOLMARE »
- La finalisation enfin du programme expérimental d'un accueil social universel dont la mise en œuvre permettra de saisir les enjeux du travail inter-institution et de son opportunité dans un contexte de territorialisation des politiques sociales.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Promotion et valorisation des innovations sociales, territoriales et solidaires

L'innovation sociale désigne la volonté d'amener une rupture dans la façon de mener des actions d'intérêt général qui s'appuient majoritairement de nos jours sur l'intervention publique. Les innovations sociales, territoriales et solidaires permettent de faire les choses autrement, à partir de supports novateurs faisant fi du (ou tentant de contrebalancer le) contexte économique difficile.

Ce dernier rend notamment plus compliqué les possibilités d'accompagnement des acteurs associatifs et de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit de passer du modèle de la subvention, à celui de la participation au lancement d'initiatives qui à terme, en fonction de leur modèle socio-économique reposant sur des valeurs de solidarités et de coopération, pourraient s'auto-suffire. Ce modèle se doit d'apporter des réponses créatives et devra ainsi contribuer aux mieux-être, dans le faire ensemble et la participation/implication, des habitants du territoire.

Des pistes précises d'intervention se sont faite jour en 2019 et font l'objet de recherches-action, d'études ou de partenariat : la valorisation des pratiques d'artisanat d'art et du patrimoine matériel et immatériel de l'agglomération selon la filière « culture/patrimoine/tourisme » ; la mise en œuvre de nouvelles formes « d'accélérateur de l'innovation sociale » : réflexion sur des projets innovants (la fabrique solidaire ; participation à l'appel à projet « Territoires French Impact » ; musée social et maison commune de l'assainissement).

L'année 2020 permettra de consolider ces initiatives à partir des démarches suivantes :

- La préfiguration effective du pôle territorial de coopération économique « culture /patrimoine/tourisme » et de la structure porteuse qui l'accompagnera.
- La réalisation des études de programmation pour la création : d'une fabrique solidaire ; d'une zone d'activités économiques solidaire ; d'un musée social et maison commune ; d'un espace « arts de la rue. »
- La poursuite de l'organisation annuelle et la mise en œuvre de l'opération Cap Carnaval sur ses trois objectifs socles : ***accompagner les organisateurs associatifs bénévoles*** dans leur action de valorisation et de mise en œuvre active, régulière et assidue (annuellement) du carnaval de l'agglomération ; ***mettre en place, durant toute la durée de la « saison carnavalesque », les meilleures conditions de sécurité des carnavaliers et des spectateurs*** ; ***renforcer et optimiser l'impact économique et touristique du carnaval*** à travers notamment la tenue des « villages Cap Carnaval» au niveau des 3 parades et l'information en direction des touristes.
- Une meilleur suivi de l'impact des subventions versées aux associations et organismes de l'agglomération grâce à l'établissement d'un règlement intérieur informant notamment sur les compétences et les attentes en intervention de la communauté d'agglomération.
- L'inscription du territoire de Cap Excellence dans la feuille de route de promotion de l'économie sociale et solidaire dans la continuité des travaux de la conférence de l'ESS initiée par la Région Guadeloupe en partenariat avec le conseil départemental, la CRESS et la banque des territoires. Cap Excellence participera ainsi au financement du fonds de garantie à l'attention des porteurs de projets de l'ESS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

- Contribution à la structuration d'initiatives émanant de porteurs de projet de l'ESS au sein des territoires ruraux, des quartiers prioritaires de la politique de la ville, mais également au sein des domaines culturels et sportifs.

LES PROJETS RATTACHES A LA DIRECTION GENERALE ADJOINTE TERRITOIRES ET SOLIDARITES

PROJETS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

7. Projets récurrents ou en cours

Intitulé du projet : DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation sociale)

Présentation du Projet :

Initier des enfants issus des quartiers prioritaires à la musique classique et à la pratique d'un instrument. Ce projet, proposé par la Philharmonie de Paris est relayé en Guadeloupe par la Communauté d'agglomération Cap Excellence qui l'a lancé dès la saison 2017-2018. Il s'agit de réaliser une inscription durable des enfants dans la pratique musicale ; de faire évoluer la relation des enfants à l'apprentissage ; d'améliorer leur confiance en soi ; de développer le respect de l'autre ; d'inciter les parents à accompagner leurs enfants et à adhérer aux objectifs éducatifs.

Coût 2020 : 492 000€ dont :

- Le programme DEMOS : 357 000€
- Le déplacement pour le concert à Paris des enfants mobilisés : 135 000€

Intitulé du projet : Actions et politiques culturelles

Présentation du Projet :

Mise en œuvre du programme d'activité de la direction des actions et des politiques culturelles en dehors du projet DEMOS (activité du réseau de lecture publique ; abonnements ; autres actions culturelles). Les bibliothèques sont notamment implantées dans des quartiers sensibles et contribuent

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

à un premier accueil d'individus, de familles ou de scolaires en recherche d'information ou de loisirs éducatifs.

Coût 2020 : 85 000€

Intitulé du projet : Actions et politiques sociales

Présentation du Projet :

Ce programme regroupe les activités de 4 directions : « actions et politiques sociales » ; « développement social et politique de la ville « (projets de droit commun) ; cohésion des territoires et développement des territoires ruraux ; innovation sociale et solidaire.

Elles réaliseront en 2020 les priorités suivantes : la conception et la gestion d'un observatoire social, la mise en réseau et la coordination des interventions sociales ; le programmations des services politique local de santé et politique locale de prévention de la délinquance ; les études de structuration des interventions dans le domaine de l'innovation sociale et solidaire (en fonctionnement et en investissement) ; les études et actions pour une démarche d'égalité territoriale, de développement des territoires ruraux et de plan alimentaire.

Coût 2020 : 130 000€

Intitulé du projet : Carnaval – Saison 2020

Présentation du Projet :

Les interventions de la communauté d'agglomération Cap Excellence visant à promouvoir le carnaval de l'agglomération se poursuivent. Il s'agit de consolider son action de conservation/valorisation du patrimoine ; de sécurisation des manifestations et d'optimisation de ses impacts économiques.

Coût 2020 : 250 000€

Intitulé du projet : Actions et politiques sportives

Présentation du Projet :

Cette politique publique a pour socle la gestion de la base de canoë kayak « Yves DOLMARE » et la mise en œuvre d'opérations autour du nautisme (marathon de la rivière salée…). Le service accompagne également des opérateurs sportifs et, depuis la réalisation des réflexions sur le sport et plus spécifiquement le sport dans les quartiers, développe un programme cible de développement du sport pour tous en ciblant les quartiers et publics prioritaires.

Coût 2020 : 60 000€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Intitulé du projet : Programmation du contrat de ville pour l'année 2020

Présentation du Projet :

Signé le 15 juillet 2015, le contrat de ville de la communauté d'agglomération Cap Excellence fait chaque année l'objet de programmations d'action (généralement initiées par des associations) suite à un appel à projet reposant notamment sur des critères d'impacts de développement social significatifs au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Suite à la signature du protocole d'engagements renforcés et réciproques qui le prolonge jusqu'en 2022, la programmation 2020 permet de relancer un processus réajusté, en lien, notamment, avec les conclusions de l'évaluation intermédiaire à mi-parcours.

Coût 2020 : 1 100 000€

Intitulé du projet : Subvention aux associations et organismes du territoire de Cap Excellence

Présentation du Projet :

La communauté d'agglomération Cap Excellence peut être amenée à attribuer des subventions à certains organismes et associations, soit pour réaliser une action ou un projet d'investissement, soit contribuer au développement d'activités ou contribuer au financement global de l'activité de l'association. Les subventions regroupent les aides de toute nature, justifiées par un intérêt général, attribuées de manière facultative. En dehors des appels à projet, dont principalement celui qui est lancé dans le cadre du contrat de ville, ces participations financières font l'objet d'arbitrage et peuvent concerner : les actions et manifestations qui ont pour lieu d'intervention : le territoire communautaire ; la ville des Abymes ; la ville de Baie-Mahault ; la ville de Pointe-à-Pitre

Coût 2020 : 935 000€

Intitulé du projet : Fonctionnement du centre culturel de Sonis

Présentation du Projet :

Équipement culturel phare, le centre culturel de Sonis assure le portage de programmations culturelles importantes dans les domaines de l'enseignement artistique, de la diffusion de spectacles et de la création artistique (résidence d'artistes). Avec près de 30 professeurs prestataires et plus de 300 adhérents, son rôle d'équipement structurant du quartier de Boissard et au-delà est indéniable.

Coût 2020 : 1 250 000€

8. Nouveaux Projets

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

Intitulé du projet : Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Présentation du Projet :

Les plans pluriannuels pour l'insertion et l'emploi, en plus de leur capacité à fédérer, dans une démarche territoriale coordonnée, les principaux partenaires du service public de l'emploi, permettent également de mobiliser de manière structurée et efficiente, les crédits du fonds social européen (FSE) qui peut porter jusqu'à 85% de son financement. Bénéficiant d'un financement par le conseil départemental en 2020 d'un montant de 81 130€, la demande de subvention FSE a été déposée et il s'agit de procéder à la mise en œuvre de ce PLIE dès lors que les préalables suivants seront confirmés dans le courant du premier trimestre 2020 : la mise en service de locaux dédiés à l'accueil du dispositif ; l'inscription budgétaire des crédits afférents et le lancement du programme ; le recrutement de l'équipe opérationnelle.

Coût 2020 : 1 100 000€

Intitulé du projet : Études et recherche en vue de l'établissement de schémas directeurs

Présentation du Projet :

Afin de consolider les politiques publiques décrites précédemment, différentes études devant favoriser la réalisation d'un plan structuré de développement de ces politiques publiques, notamment à travers des projets d'investissement, devront être initiées. Cela concerne les domaines suivants : sport, culture, innovation sociale et solidaire, action sociale.

Coût 2020 : 300 000€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

PROJETS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

3. OPERATIONS EN COURS (PPI 2017)

Pour mémoire (le portage technique de ces projets étant assuré par la DGA Aménagement et Développement Durable) :

- Centre des arts et de la culture
- Modernisation du centre culturel de Sonis
- Réhabilitation de l'ancien cinéma La renaissance
- Reconstruction de la Maison natale Saint-John Perse
- Ex musée l'herminier
- Construction de l'École de voile de Lauricisque

4. OPERATIONS NOUVELLES

- Intitulé du l'opération : SOCIECO, la fabrique solidaire de Cap Excellence
- Présentation de l'opération

  Création d'une zone d'activité ESS comprenant : Une Maison des solidarités, une Fabrique solidaire, des espaces d'activités et un supermarché solidaire :

- Coût en 2020 (études techniques) : 70 000€
- Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	70 000€				
Recettes	20 000€				
Solde	50 000€				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

LES PROJETS RATTACHES A LA DIRECTION GENERALE ADJOINTE SERVICES URBAINS & CADRE DE VIE

PROJETS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

9. PROJETS RECURRENTS OU EN COURS

RAS

10. NOUVEAUX PROJETS

- Intitulé du Projet : **Modernisation du service de gestion des déchets**
- Présentation du Projet :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Le projet a pour objectifs de moderniser le service public de gestion des déchets en utilisant les Technologies de l'Information et de la Communication, qui permettront :

- de faciliter les signalements d'incidents ou de dysfonctionnements par les agents de terrain et les citoyens,
- de rendre les services publics plus accessibles aux usagers et assurer une meilleure réactivité aux plaintes et demandes d'intervention
- d'assurer la traçabilité des interventions, mettre en place des indicateurs de qualité en vue de l'amélioration du service
- d'améliorer les retours d'information vers les usagers du service

tout en assurant une mise à niveau et une montée en compétences transversales du personnel.

Les principales actions du projet concernent :

- les formations des agents
  - d'acquisition des fondamentaux et de perfectionnement en expression écrite, accès à l'internet et utilisation des outils bureautiques
  - à l'utilisation des logiciels métiers (GRC, gestion de courrier)
- l'accompagnement à la conduite du changement
- l'accompagnement des responsables au pilotage des projets de transition numérique et Relation usagers (formations sur site et à distance, échanges d'expériences)
- le développement spécifique d'un outil de gestion de parcs d'équipements (bornes d'apport volontaire, bennes à la demande...) installés sur le territoire de CAP Excellence
- les prestations en design de service.

- Coût 2020 :

	2020	2021	2022
Dépenses	92 000,00	237 000,00	58 000,00
Recettes escomptées	72 000,00	186 000,00	45 000,00
Solde	20 000,00	51 000,00	13 000,00

PROJETS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

5. OPERATIONS EN COURS (PPI 2017)

- Intitulé de l'opération : **Mise en œuvre du compostage domestique**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

- Présentation de l'opération :

  Afin d'atteindre les objectifs de réduction des déchets mentionnés dans le Plan Régional des Prévention et de Gestion des Déchets, la CA souhaite déployer le compostage domestique sur son territoire et à terme, diminuer la quantité des ordures ménagères résiduelles et des déchets verts collectés par le service public.

  Cette opération vise à inciter tous les ménages résidant en habitat individuel à pratiquer de façon durable le compostage à domicile. L'objectif est de distribuer 3.000 composteurs d'ici 2021, pour une diminution des déchets collectés d'environ 62 kg/hab./an entre 2012 et 2026.

  Les principales actions de l'opération concernent :

  - L'acquisition et la distribution de kits de compostage domestique,
  - La formation des ambassadeurs Déchets,
  - Les ateliers d'initiation au compostage pour les bénéficiaires,
  - L'accompagnement et le suivi par les ambassadeurs (contrôles de terrain, animations de proximité…),
  - L'encadrement technique et administratif de l'opération,
  - L'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement et le suivi de l'opération,
  - La réalisation de campagnes et de supports de communication (flyers, guide de compostage, application mobile, campagne radio, TV, réseaux sociaux, manifestation thématiques),
  - La réalisation d'enquêtes ponctuelles en ligne, sur site ou via des mailings, sondages téléphoniques et/ou courriers, en vue d'évaluer l'opération.

- Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

	2020	2021
Dépenses		
Investissement	65 000,00	55 000,00
Fonctionnement	156 000,00	153 000,00
Recettes escomptées	157 000,00	149 000,00
Solde	64 000,00	59 000,00

- Intitulé du Projet : **Renforcement de la collecte sélective sur le territoire des Abymes**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

- Présentation du Projet

  Sur le territoire de CAP Excellence, le dispositif de collecte sélective du verre et des emballages en apport volontaire mis en place par le SYVADE à compter de 2010 s'est progressivement dégradé en raison de l'insuffisance des moyens dédiés.

  Par ailleurs, les performances en termes de tonnages collectés sont un peu meilleures que celles de la moyenne des EPCI dans le département, mais restent faibles.

  CAP Excellence souhaite renforcer le dispositif de la collecte sélective par une amélioration du maillage des points d'apport volontaire aux Abymes pour passer d'1 PAV pour 650 habitants à 1 PAV pour 350 habitants, et mettre en place la collecte en porte-à-porte dans les quartiers en habitat résidentiel aux Abymes.

  Cette opération a pour objectif principal d'améliorer les performances de la collecte sélective des emballages et du verre, en facilitant le geste de tri pour les usagers (proximité géographique des habitations et des lieux de chalandise) et en le rendant plus agréable (aménagement et embellissement des points d'apport).

- Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

	2020	2021
Dépenses		
Investissement	1 256 000,00	426 000,00
Fonctionnement	207 000,00	158 000,00
Recettes escomptées	1 109 000,00	454 000,00
Solde	**354 000,00**	**130 000,00**

6. OPERATIONS NOUVELLES

- Intitulé du Projet : **Mise en place de la collecte des textiles, linge de maison et chaussures**
- Présentation du Projet

  Selon le rapport 2017 de l'Observatoire des Déchets, la filière TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures) n'est pas mise en place en Guadeloupe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

Dans le cadre de sa compétence « prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés », et plus particulièrement des actions de réduction des déchets à la source, la Communauté d'Agglomération CAP Excellence s'est saisie de la question des TLC détenus par les particuliers.

Elle souhaite donc coordonner et organiser la collecte de TLC usagés sur son territoire afin de réduire de manière significative leur présence dans les ordures ménagères résiduelles.

Les principales actions concernent :

- le diagnostic du territoire et la mise en œuvre de la démarche partenariale,
- l'acquisition de bornes,
- l'implantation de PAV sur le domaine public et privé (y c. la signalétique),
- la conception et la réalisation de supports de communication,
- les campagnes de sensibilisation en plusieurs temps : « pourquoi trier ? Comment trier ? Que deviennent mes TLC une fois triés ? »,
- l'organisation d'actions spécifiques et d'événementiels.

- Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

	2020	2021	2021
Dépenses	13 000,00	552 000,00	172 000,00
Recettes escomptées	9 600,00	407 000,00	126 000,00
Solde	3 400,00	145 000,00	46 000,00

- Intitulé du Projet : **Construction de la déchetterie des ménages de Baie-Mahault**
- Présentation du Projet

Pour répondre aux préconisations du PRPGD et améliorer globalement la gestion des déchets, il est prévu de construire sur le territoire de Baie-Mahault une déchetterie à l'usage des particuliers.

Il s'agit également de permettre la collecte des déchets par un apport volontaire afin d'éradiquer les dépôts sauvages d'encombrants dans le paysage. C'est une des étapes à la politique de tri sélectif qui doit venir compléter les outils de développement du territoire.

En outre, il s'agit de procéder à un tri préalable des différentes catégories de déchets pour un recyclage ultérieur.

Le projet consiste à construire et à équiper une déchetterie comprenant des travaux de :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

- de voiries et réseaux divers
- de construction du local du gardien
- de fourniture du matériel d'exploitation nécessaires au bon fonctionnement de la déchetterie
- d'aménagement d'espaces verts.

Le projet sera conçu pour répondre à l'ensemble des normes de salubrité et de sécurité en vigueur.

Une attention particulière sera donnée à l'intégration paysagère, et les aménagements devront répondre à des critères de haute qualité esthétique et écologique.

Le site retenu est celui de Trioncelle (AI 143), à proximité de la station d'épuration, l'idée est de profiter des accès qui seront créés pour la future station d'épuration et de donner une vocation environnementale à cette zone.

Le public ciblé est celui des ménages, cependant il est envisagé d'autoriser l'accès aux petits artisans et commerçants (dans des limites à définir), en échange d'une contrepartie financière.

- Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

	2020	2021	2022	2023
Dépenses	152 000,00	998 000,00	1 300 000,00	304 000,00
Recettes escomptées	112 000,00	736 000,00	960 000,00	224 000,00
Solde	**40 000,00**	**262 000,00**	**340 000,00**	**80 000,00**

- Intitulé du Projet : **Réhabilitation de la déchetterie de Petit-Pérou aux Abymes**
- Présentation du Projet

Avec l'évolution de la réglementation relative aux déchets, les tonnages collectés en déchetteries augmentent chaque année, rendant plus compliquée la gestion des sites.

Il devient nécessaire de les adapter à l'évolution des filières de traitement, aux nouveaux flux collectés ainsi qu'à l'augmentation des vols et des dégradations des sites.

La Ville des Abymes a réalisé un diagnostic de la déchetterie de Petit-Pérou qui préconise des travaux de mise en conformité et de modernisation permettant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte et ses annexes, par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

- de mieux accueillir les usagers dans de meilleures conditions ;
- d'améliorer les conditions de travail des agents ;
- d'optimiser le fonctionnement actuel du site (*sens et flux des entrées et des sorties des véhicules)* ;
- de renforcer l'éclairage du site ;
- d'augmenter la sécurité contre l'intrusion.

Par ailleurs, la déchetterie étant devenue intercommunale, il convient de la doter d'une gestion informatisée permettant de contrôler les accès des usagers et de respecter la traçabilité des déchets sortants.

- Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

	2020	2021	2022
Dépenses	86 000,00	500 000,00	303 000,00
Recettes escomptées	64 000,00	368 000,00	224 000,00
Solde	22 000,00	132 000,00	79 000,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-200018653-20200221-20200202757-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/03/2020
Affichage : 10/03/2020
Pour l'acte de l'Impétrant par délégation
971-200018653-20200221-20200202757-DE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

LES PROJETS RATTACHES A LA DIRECTION GENERALE ADJOINTE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE